



ville de
Grans

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 013-211300447-20240408-DM_2024_21-AU



N° 2024/21

1.4 Autres types de contrat

Approbation de la modification de contrat en cours d'exécution n°1 du contrat : Mission d'étude de faisabilité géothermie pour « Construction d'un complexe multi-activités »

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n°2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000 € HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Vu la décision n°2023/103 du 1^{er} décembre 2023 portant approbation de l'offre de la société ANTEA France concernant « Mission d'étude de faisabilité géothermie sur le site du futur complexe multi-activités » et pour un montant total HT de 33500,00 € (trente-trois mille cinq cents euros hors taxes),

Considérant qu'en cours d'exécution des prestations des adaptations et aménagements complémentaires non prévus initialement ont été rendus nécessaires : réalisation d'un forage d'une profondeur plus importante que celle initialement prévue (prévue : 15m / Finale : 80m),

Considérant que cette modification n'a pas pour objet de modifier substantiellement l'objet du contrat et entre dans le cadre de l'article R 2194-8 du Code de la Commande Publique,

Considérant que la plus-value correspondant à cette modification de contrat en cours d'exécution représente un montant de trois mille deux cent quarante-cinq euros hors taxes (3 245,00 €) entraînant une augmentation de 9,69 % du montant initial du marché.

DÉCIDE

Article 1^{er} :

De signer la modification en cours d'exécution n°1 du contrat : Mission d'étude de faisabilité géothermie pour « Construction d'un complexe multi-activités » avec la société ANTEA France sise 400 Avenue du Passe-Temps, Parc Napollon 13676 AUBAGNE portant le montant total HT du marché à 36 745,00 € HT (trente-six mille sept cent quarante-cinq euros hors taxes) soit 44 094,00 € TTC (quarante-quatre mille quatre-vingt-quatorze euros toutes taxes comprises).

Article 2 :

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et les Chargés d'Opérations Grands travaux de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service de la Commande Publique et au service des Finances pour engagement.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 8 avril 2024

Publié le 9 avril 2024

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe LEANDRI
Date : 08/04/2024
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

EXE10

MODIFICATION DE CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION N° 01

A - Identification du pouvoir adjudicateur

MAIRIE DE GRANS

Représentée par son Maire en exercice : **Monsieur Philippe LEANDRI**

Hôtel de ville, Boulevard Victor JAUFFRET

13450 GRANS

Courriel : commandepublique@grans.fr / Tél : 04.90.55.90.87/98.20

B - Identification du titulaire du contrat

ANTEA France

400 Avenue du Passe-Temps - Parc Napollon

13676 AUBAGNE Cedex

Tél : 04.42.08.70.70 / Courriel : secretariat.marseille@anteagroup.fr

Numéro SIRET 393 206 735 00598

C - Identification du maître d'œuvre

MANDATAIRE : LLA Architectes & Associés

4 rue Marceau – 13 250 SAINT CHAMAS

Téléphone : 04 90 50 96 97 Courriel : daf@lla-architectes.fr

SIRET 31429284800020

Cotraitants : BERIM / AGI2D / DRAKKAR INGENIERIE /
ATELIER LADANUM / VENATHEC / SCENARCHIE / PLB
ENERGIE CONSEIL

D - Objet du contrat

MISSION POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ GÉOTHERMIE « CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTI-ACTIVITÉS »

- Date de la notification du marché public : **15/01/2024**
- Adresse d'exécution : **Avenue Mas Felipe DELAVOUEY - 13450 GRANS**
- Montant initial du marché : **33 500,00 € HT / 40 200,00 € TTC**

E - Objet de la modification de contrat en cours d'exécution

- Modifications introduites par la présente modification de contrat en cours d'exécution :

En cours d'exécution des prestations, des adaptations et aménagements complémentaires non prévus initialement ont été rendus nécessaires : réalisation d'un forage d'une profondeur plus importante que celle initialement prévue (prévu : 15m / Finale : 80m),

- Incidence financière de la modification de contrat en cours d'exécution : OUI
- Montant de la modification de contrat :
 - Montant total HT : **3 245,00 €** / Montant total TTC (TVA 20%) : **3 894,00 €**
 - % d'écart introduit par la modification de contrat : **9,69 %**
- Nouveau montant du contrat :
 - Montant HT : **36 745,00 €** / Montant TTC (TVA 20%) : **44 094,00 €**



■ Incidence sur la durée d'exécution :

▪ NON

OUI

F – Signature du titulaire

| Nom, prénom, qualité du signataire et tampon de la société | Lieu et date | Signature |
|--|---------------------------|--|
| DU BOISBERRANGER Nicolas, Responsable pôle Eau Sud | Aubagne, Le 08/04/2024 |  anteagroup Région Sud Parc Napollon - Bât C 400, avenue du Passe Temps 13676 AUBAGNE Cedex T. 33(0)4 42 08 70 70 secretariat.marseille@anteagroup.fr RCS Orléans B 393 206 735 |

G - Signature du pouvoir adjudicateur.

A GRANS, Le

Le représentant du pouvoir adjudicateur